

380.000 fr. environ pour 1935, a été ouvert. Or, ces appointements entraînaient dix-trois années de surcoût de charges de 180.000 fr. par an que devraient supporter les contribuables.

UNE IMPORTANTE REMISE DE DÉCORATIONS A CROIX

Une réception s'est déroulée dimanche matin à l'Hôtel de Ville à l'occasion d'une importante remise de décorations. Il s'agissait de remettre la médaille de vermeil du travail à Mmes Bouillard Adèle, Vve Delport, Vve Follet, Vve Col-



LES MÉDAILLES ENTOURANT M. SEIGNEUR, MAIRE.

bry-Diacre, à MM. Noël Beaufan, J.-B. Breille, E. Frouin, A. Vanconpenolle, Vande Walle F., Walkens Ch., Walkens H.; le diplôme de médaille d'argent à Mmes Cateau-Dancosse, Lemaire-Ingelbier, MM. E. Delbart, L. Cornéris, A. Fagnier, H. Watlet; le diplôme de médaille de bronze de la Mutualité à MM. Jules Van Mansart, et de mention honorable à MM. A. Mesplomb et M. Van Trooy; le diplôme d'officier d'Académie à MM. E. Caby, J. Delecluse, A. Delcart et F. Lecomte; le diplôme de médaille d'honneur des Sociétés musicales à M. G. Caby.

M. Seigneur, qui était entouré de MM. Montois et Lhotellerie, adjoints, lous a remis aux élèves pour parer aux rigueurs éventuelles de l'hiver.

Primes d'encouragement aux familles nombreuses. — Aujourd'hui lundi, de 14 h 30 à 15 h 30, paiement des primes d'encouragement aux familles nombreuses (mensuellement de novembre) à la Mairie par guichet. Se munir de la carte jaune.

Assistance médicale gratuite. — Les familles indigentes qui ont sollicité le bénéfice des soins médicaux et pharmaceutiques gratuits pour l'année 1935 ou leur inscription sur la liste des assurés sociaux, sont convoquées à la Mairie, 21 place de la République, le mardi 17 janvier, de 10 heures à 12 heures, pour l'année 1935.

Avis aux assurés sociaux de la caisse départementale. — Les assurés sociaux affiliés à la caisse départementale du Nord sont informés qu'ils doivent retirer les formulaires qui leur sont nécessaires en cas de maladie à la permanence établie depuis quelques temps, 20 rue des Acacias. La mairie ne détient plus d'imprimés concernant cette caisse.

Amicale du Capreau. — Mercredi 8 janvier à 18 h 45, reprise des cours de gymnastique au local habituel sous la direction de M. Adolphe Decotignies, ex-moniteur de l'Amicale Diderot.

Chiffre d'affaires (Capreau). — La perception de cette taxe pour les commerçants payant mensuellement et les forainiers aura lieu au début de l'année, 1888 qui sollicite la retraite de combattant. Les intéressés devront se munir de leurs pièces militaires, carte de combattant et acte de naissance sur papier libre.

Consultations des nourrissons. — Mardi 7 janvier, à 15 h., à la salle des fêtes de la mairie (lettres M & Z); jeudi 14 h. 30 à l'école maternelle du Capreau, entrée rue Purgot et à 16 h. 30 à l'école maternelle du Noir Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Statistique du chômage. — Pour la semaine du 23 au 29 décembre 1934, le chômage au fonds municipal de chômage, 480 chômeurs complets (390 hommes et 90 femmes). Le montant des allocations payées pour cette période de 7 jours s'élevait à la somme de 36.699 francs.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Mercredi, la permanence sera ouverte de 18 à 19 h. au siège, café de la Cloche, place Fénelon. Elle concernera notamment les allocations de retraite de combattant. Les intéressés devront se munir de leurs pièces militaires, carte de combattant et acte de naissance sur papier libre.

Consultations des nourrissons. — Mardi 7 janvier, à 15 h., à la salle des fêtes de la mairie (lettres M & Z); jeudi 14 h. 30 à l'école maternelle du Capreau, entrée rue Purgot et à 16 h. 30 à l'école maternelle du Noir Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Statistique du chômage. — Pour la semaine du 23 au 29 décembre 1934, le chômage au fonds municipal de chômage, 480 chômeurs complets (390 hommes et 90 femmes). Le montant des allocations payées pour cette période de 7 jours s'élevait à la somme de 36.699 francs.

Fraternelle des A. C. du Centre. — Mercredi, la permanence sera ouverte de 18 à 19 h. au siège, café de la Cloche, place Fénelon. Elle concernera notamment les allocations de retraite de combattant. Les intéressés devront se munir de leurs pièces militaires, carte de combattant et acte de naissance sur papier libre.

Consultations des nourrissons. — Mardi 7 janvier, à 15 h., à la salle des fêtes de la mairie (lettres M & Z); jeudi 14 h. 30 à l'école maternelle du Capreau, entrée rue Purgot et à 16 h. 30 à l'école maternelle du Noir Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Dernière Heure

LES RAVAGES CAUSÉS PAR LES INONDATIONS DANS LA CHARENTE

De nombreux habitants ont dû fuir en hâte leurs maisons envahies par les eaux

Rochefort, 5. — Le niveau du Mignon et de tous les cours d'eau de la région monte rapidement. A Mautze, le quartier de la Péroterie est envahi par les eaux. Dans le marais la situation est grave; les digues qui, le long du Mignon, doivent retenir les eaux se sont rompues en plusieurs endroits. Les habitants des certains hameaux ont dû déménager en pleine nuit. On n'avait pu sembler inondation depuis bien des années et on pourrait croire que la mer a recouvert les terres qu'elle occupait autrefois.

La ferme du pont de l'Arceau a dû être évacuée. Le village de la Laigrie a été envahi et la route nationale qui surplombe cependant de beaucoup le niveau du sol du village est recouverte par les eaux.

On signale d'autres inondations à Thorigny, à Usallière et dans toutes les vallées des cours d'eau. Les maisons sont menacées; les habitants ont dû s'enfuir ou sont réfugiés dans les greniers.

DANS LE CHAROLAIS DES ÉBOULEMENTS ONT PROVOQUÉ L'EFFONDREMENT D'IMMEUBLES

Charolles, 5. — Deux éboulements provoqués par les pluies de ces derniers jours se sont produits près de l'église de la Roche-Vineuse. Un mur de soutènement de 5 mètres de hauteur et une maison se sont effondrés. Il n'y a eu aucun accident de personne.

La pluie ayant cessé depuis samedi matin, les services des Ponts et Chaussées, la crue de la Loire a encore augmenté aujourd'hui, et la cote de 8 m. 38 a été atteinte à l'échelle métrique du pont transbordeur. Cette fois, le danger devient redoutable. Si l'eau s'élève encore, la plupart des usines nantaises cessent de travailler. L'eau a fait ce matin son apparition en de nombreux endroits. Au pont Malakoff, le pont qui fut le premier à être inondé, la montée du fleuve a submergé près d'un kilomètre du boulevard; de nombreuses maisons sont atteintes.

A Trentenouf, petit port de pêcheurs sur les rives gâtées en face de Chantenay, la situation devient d'heure en heure plus grave. Les rés-de-chaussée de toutes les petites maisons ouvrières sont envahis jusqu'à la hauteur des fenêtres.

A Chantenay, les tramways ont interrompu leur trafic. Il y a un mètre d'eau sur les voies de Chantenay et la route de Roche-la-Muraille est coupée sur plus de 2 kilomètres. Déjà une importante entreprise de fabrication de charbons a dû licencier ses ouvriers.

Après la ligne Paris-Bordeaux, la ligne Paris-Nantes est coupée par la crue. La Loire a déjà recouvert la voie ferrée de Nantes en envahissant les talus de Nantes et Ingrandes, et des affaissements ont obligé à interrompre le trafic.

UN DÉPOT D'EXPLOSIFS DÉCOUVERT A CHARLEVILLE

Charleville, 5. — La gendarmerie a découvert un dépôt d'explosifs dans un jardin, avenue Nationale, appartenant à Marcel Rossé, âgé de 35 ans, manoeuvre. Celui-ci a été arrêté, ainsi que sa femme et ses deux enfants, âgés de 10, 12 et 15 ans, et de sa femme, plus durement touchés encore par la crise que nous traversons.

Nous ne pouvons que souhaiter que ce dépôt soit étudié avec toute la bienveillance et l'humanité désirables par les Pouvoirs publics.

Etat civil. — Naissances: Bercker Jacques, rue de Lille, cour Paux, 8. — Rousset, rue des Pâtisiers, 39. — Publications: Albert Vandenberghe, Denise Cunin, a. p. rue de Roubaix, 104.

EN BELGIQUE

MENIN

UN INCONNU RETIRE DE LA LYS

Bamedi, vers midi, les habitants de l'impasse de la Blanchisserie, remarquèrent un corps flottant sur l'eau et qui s'accrocha à la grille du Molenbeek se jeta dans la Lys. La police fut avertie et bientôt on mit sur la berge le corps d'un homme passant âgé de 60 ans, mesurant 1 m. 70, habillé avec culotte et veste en velours, bas gris souliers d'ouvrier avec trois crochets.

Le noyé ne portait aucune pièce d'identité et n'avait sur lui qu'un somme de 7 francs en argent français. Ses jambes étaient nouées ensemble au moyen d'une corde et deux briques étaient attachées avec des cordes sur la poitrine.

Le cadavre a été transporté à la Morgue. Le docteur Joseph Dequinnem examina le cadavre, qui doit avoir fait un séjour assez long dans l'eau. Le Farquet de Courtrai a été averti.

UNE AUTO RENVERSA UN CYCLISTE

Samedi dernier le nommé Maurice Stroobant, demeurant rue de Bousbecque, à Wervicq, renversa un bicycliste du marché hebdomadaire. Arrivé aux confins du territoire de Menin et Wervicq, au lieu dit « Bas Flandre », il fut renversé par une auto qui poursuivait sa route vers Ghent.

TORCOING

BUREAUX: Rue Fidèle-Lehoucq, 3, TOURCOING. — Téléphone 533
DÉPOT DE VENTE: 14, rue Fidèle-Lehoucq

LE RUBAN ROUGE

Dans la dernière promotion, nous relevons les noms de ceux de nos concitoyens:

M. Ovide Imblot, nouveau chevalier, est inspecteur principal de la police spéciale des gares, en résidence à la gare de Tourcoing-Nord; c'est sympathique officier de police spéciale est lieutenant de réserve.

M. Henri Dewambrechies, nommé chevalier, est lieutenant de réserve au 1er escadron du train des équipages de Lille, parti en 1914 comme sous-officier au 27e régiment d'artillerie de campagne; adjudant en 1916, sous-lieutenant en 1918, lieutenant en 1918, il gagna une belle citation à la bataille de la libération en 1918.

Le lieutenant Dewambrechies est le frère de M. Louis Dewambrechies, vice-président des Amis de Tourcoing, et il représente à Paris une maison de commerce de notre ville depuis plusieurs années.

LES SÉANCES DE CINÉMA DE L'UNION POSTSCOLAIRE

Les séances de cinéma qui ont été si goûtées par les enfants au cours du dernier trimestre recommencent le jeudi 14 h. 30, au Gymnase municipal. Le programme bien choisi donnera toute satisfaction aux spectateurs.

COMTESSE MARITZA AU THEATRE MUNICIPAL

« Comtesse Maritza », c'est du viennois bonneté, avec quelques jolis airs.

L'interprétation est touc et nous avons pu suivre le début de la nouvelle divette, Mlle Jeanne Laugier; disons tout de suite que nous l'avons fait avec un très vif plaisir d'art. Mlle Laugier est douce à regarder et à écouter; comédienne avérée, ennemie des outrances, au geste mesuré et juste, elle ajoute un organe de mezzo des plus classiques et des plus agréables, velouté, nuancé, au registre étendu et particulièrement beau dans le grave et la demi-teinte, où il donne parfois l'impression du contralto. Le séjour de cette belle artiste sera triomphal. Les autres artistes ont été consciencieux. M. Gino est agréable à entendre; Mlle Wynck charme par sa grâce mièvre et acidulée; M. Julien Desart a bien campé son boyard vaquero, apocryphe, rusé et ridicule. M. Pio est un charmant et petit bout d'homme, c'est un rôle de chanteur et de comédien qui est du meilleur aloi, sa diction parfaite. Mme Breyckler est sans reproche, et aussi M. Brunet, qui incarne fort aimablement le vaurien cabot.

Un petit mot pour une jeune artiste épique, dont la beauté arabe et le sonnet comme un rayon de soleil. Mlle Faulete Réty. Son sourire est tout un poème... Le divertissement de Tabarin

EN TOMBANT D'UNE SCHELLE

Samedi, dans la salle des machines du Tissage de la Vallée, deux ouvriers de la Coen Coquery, 48 ans, ébarnant cité Desmazarières, étaient montés sur une échelle pour effectuer un travail.

Un cadavre a été transporté à la Morgue. Le docteur Joseph Dequinnem examina le cadavre, qui doit avoir fait un séjour assez long dans l'eau. Le Farquet de Courtrai a été averti.

LA CAISSE D'ÉPARGNE EN 1935

L'année qui vient de s'écouler, en ce qui concerne les opérations de la Caisse d'Épargne, a été particulièrement brillante. Le chiffre des versements effectués en 1935, sur le compte d'épargne, s'est élevé à 406.877 francs, soit une augmentation de 100.000 francs sur l'année précédente.

DANS LES DOUANES

Une petite manifestation a eu lieu hier à la gare de Tourcoing, en l'honneur de douaniers décorés: MM. Goëst, Manoblon, Bayart, Marais et Duhayon.

EN TOMBANT D'UNE SCHELLE

Samedi, dans la salle des machines du Tissage de la Vallée, deux ouvriers de la Coen Coquery, 48 ans, ébarnant cité Desmazarières, étaient montés sur une échelle pour effectuer un travail.

UN ACROCHAGE ENTRÉ UNE VOITURE ET UNE AUTO

Un accrochage s'est produit vendredi dans la matinée le long de la chaussée de Menin entre l'auto du négociant Marc Grymponz, de Meuseux, et l'auto du nommé Coorevits, de Bavinchove. Le conducteur de l'auto de Coorevits a été blessé à la tête et a été transporté à l'hôpital. Les dommages causés. La police enquête.

UNE AUTOMOBILE TAMPONNE UN ATTAGE

Une collision s'est produite vendredi rue Basse-Ville, entre l'attelage conduit par M. Léopold Demiddele, demeurant à Guerne, venant de la rue de Me-

nin et le taxi conduit par M. Rodolf Vanmerhaeghe, demeurant rue de Courtrai, se dirigeant vers la rue de Menin. Le choc fut tellement violent que les deux chevaux furent renversés et blessés. Le timon de l'attelage passa à travers le pare-brise de l'auto. Il n'y eut heureusement personne de blessé. La police enquête.

TOURNAI

UN CHEVAL S'EMBALLA ET SON CONDUCTEUR FUT BLESSÉ

Bamedi, un marchand de charbon, demeurant chaussée de Douai, descendant le cours de la rue de Courtrai, conduisant son camion attelé d'un cheval. Le conducteur se tenait debout sur son véhicule. A un moment donné le cheval prit peur au moment où le marchand de charbon fut projeté sur la chaussée où il se blessa à la tête et aux bras. Conduit chez M. Dubois, cafetier, il reçut les soins du docteur Minne. Son état n'est pas grave.

Marché. — Pommes de terre, les 100 kg. 40 à 50 fr.; beurre frais, le kg. 22 à 23 fr.; œufs, les 26, 21 à 22 fr.; poulets, le kg. 6 à 8 fr.; poulets, le kg. 5 à 6 fr.; lapins, le kg. 5 à 6 fr.; pigeons, le couple, 6 à 7 fr.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — « La Concorde »: Les bagues 1935 sont en vente au siège. Les amateurs de pigeons voliers peuvent toujours se faire inscrire moyennant une cotisation minime.

Aviz très important. — Conformément aux décrets-lois obligeant les amateurs à donner leur signature pour l'obtention des bagues 1935, les intéressés ont pris de s'y conformer.

SPECTACLES & CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE

3 heures — 8 heures 30

DEUX FILMS GAIS

MADELEINE SORIA
LUCIEN BAROUX
dans

M^{lle} Bolbec et son mari

ARMAND BERNARD
FLORELLE
dans

UNE NUIT DE NOCES

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. et à 8 h.

BACH et FLORELLE dans

Chabichou s'étonne Paroche

Une heure et demi de fou rire

Marie Bell et Albert Préjean dans

LE JOKER, un grand film pollicier

CINÉMA NOËL

76 Rue Joffroy, Roubaix — Tél. 345.59

Matinée, 3 h. — Soirée, 8 h.

Armand BERNARD, FLORELLE dans

UNE NUIT DE NOCES

Madeline Soria, Lucien Baroux dans

MAITRE BOLBEC ET SON MARI

A TOURCOING

TELE. OLYMPIA: RUE 111 381

Mat. à 3 h. prix réduits, soir. à 8 h.

2 GRANDS FILMS

Harry Baur et Pierre Blanchar dans

CRIME ET CHATIMENT

FERNANDEL dans

LE CHÉRI DE SA CONCIERGE

av. Colette Oarfeul et Alice Tissot

PONT-DES-PIATS

Tél. 18.13. — Mat. 3 h. Soir. 8 h.

PRIX TRES REDUITS

Milton dans La Bande à Bouboule

Catherine de Russie. — Actualité

CINE-THÉATRE

Av. Gustave Dron
Tourcoing, T. 332

Auj. à 15 h. (Prix: 2, 3 et 4 fr.)

CZESTOCHOWA

A MOUSCRON

SUPER REX CINÉMA

A partir de 3 h. 1. PERMANENT

SUR SCÈNE.

LES SEMAY'S LES CHIENS
Original OREY
act. ET de M. Humel

ELROY, L'HOMME SANS BRAS

A L'ÉCRAN

ALBERT PRÉJEAN dans

LUNE DE MIEL

avec JEANINE MERREY

ET

MIRACLE D'AMOUR

avec

3 fr. 50 Joanne Parker 3 fr. 50
belges Orchestre 1 fr. 50
Orchestre

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand Théâtre. — Relâche. — Mardi, à 20 h. 45: « L'Arlequin », réunion officielle de la Comédie Française. Théâtre Bénédictin. — Relâche. — Mercredi à 20 h.: « Princeps Cardus ». Théâtre de la Ville. — Permanent de 10 h. à 20 h.: « Les Femmes de Bonheur ». Capitole. — 15 h. et 20 h. 45: « Kermesse Bretonne ». Gaieté. — Permanent de 10 h. à 20 h.: « Les Femmes de Bonheur ». Grand Théâtre. — Permanent de 10 h. à 20 h.: « Les Femmes de Bonheur ». Grand Théâtre. — Permanent de 10 h. à 20 h.: « Les Femmes de Bonheur ».